

fédéral d'avoir offert ce programme pour forcer en quelque sorte les provinces à accepter certaines conditions. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a accepté aujourd'hui de renoncer à ces conditions. Il a accepté de mettre un terme à ces méthodes de gros bras, ces méthodes à la Kung Fu qui leur étaient si chères, à lui et au député de Rosedale, pour imposer le fédéralisme.

● (2022)

Quand on n'était pas d'accord avec l'ancien ministre des Finances, le député de Rosedale, pan! on prenait le pied du fisc en pleine poire, à la Kung Fu. Il valait mieux lui céder. Nous espérons que l'actuel ministre des Finances, le député de Shawinigan...

M. Chrétien: Saint-Maurice.

M. Crosbie: ... le député de Saint-Maurice, se montrera un fédéraliste plus souple et pas aussi adepte du Kung Fu que son prédécesseur, le député de Rosedale.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a accepté aujourd'hui de laisser tomber ces dispositions. Le Québec et l'Alberta vont apparemment souscrire au programme parce qu'il n'y a pas de conditions préalables. Si le gouvernement peut laisser tomber ces conditions préalables, il peut certes rendre justice au contribuable et propriétaire canadien ordinaire et laisser tomber cette disposition absurde.

A Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, au Québec et en Alberta, on va payer plus d'impôt si l'on se prévaut du programme d'isolation thermique car il faudra ajouter le montant de sa subvention à son revenu imposable. Par contre, si vous habitez la Nouvelle-Écosse ou l'Île-du-Prince-Édouard, qui sont devenus les nouveaux refuges fiscaux du Canada, vous ne devez pas payer d'impôt. Nous devrions laisser cet article en suspens jusqu'à ce que le cabinet arrive à se décider de laisser tomber cette mesure ridicule, discriminatoire, antilibérale, antidémocratique et certainement anticonservatrice, dont nous sommes saisis.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Comme vous le savez, monsieur le président, je ne veux pas critiquer le gouvernement.

M. Chrétien: Vous ne feriez jamais cela!

M. Crosbie: Si nous nous élevons contre cet article, ce n'est pas pour une question de méthode de perception de l'impôt ni pour le principe même de l'impôt, mais parce qu'il est discriminatoire.

Le ministre des Finances a pris la parole aujourd'hui. Je le respecte assez pour son intelligence jusqu'à ce que je l'entende parler. Alors, je change momentanément d'avis, mais mon espoir renaît par après. Il n'est peut-être pas toujours aussi raisonnable qu'il le paraît parfois. Il a essayé de justifier cette mesure discriminatoire en invoquant le fait que le gouvernement favorise certaines provinces par rapport à d'autres dans son programme «Canada au travail». S'il fait cela, c'est certainement parce qu'il y a plus de chômage dans certaines provinces que dans d'autres. Alors il dépense davantage d'argent dans ces provinces-là. Mais cela n'a rien à voir avec le programme d'isolation thermique. C'est de cela que je veux parler. Le gouvernement ne répartit pas équitablement les subventions prévues par ce programme entre les provinces qui en ont besoin.

Impôt sur le revenu

Il n'y a pas seulement la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard qui ont besoin de cet argent. La personne de Terre-Neuve ou du Québec qui gagne \$5,000 par an en a tout aussi besoin que celle de Nouvelle-Écosse.

On estime que l'isolation d'une maison de taille moyenne revient à \$900. Ailleurs qu'en Nouvelle-Écosse ou à l'Île-du-Prince-Édouard, la subvention maximale est de \$350. Il faut donc ajouter une somme assez rondelette pour isoler sa maison.

Et le gouvernement vous encourage à isoler votre maison. Le ministère dit que, si une maison est bien isolée, on économise 38 p. 100 en chauffage. Le gouvernement vous accorde une subvention de \$350 si vous dépensez le maximum, mais il vous impose sur cette somme. D'un côté, il vous encourage et de l'autre il vous reprend l'argent.

L'idée semble être que le gouvernement juge cet impôt normal parce qu'il est progressif. Le député de Regina-Lake Centre a dit qu'il approuvait le principe d'imposition car plus le revenu est considérable plus est élevé le montant de la subvention qu'il faut remettre au gouvernement. C'est le véritable principe néo-démocrate, l'imposition progressive. Nous sommes tous d'accord là-dessus.

Chose certaine, ce principe n'est pas appliqué partout au Canada. Le gouvernement devrait l'appliquer à tous. Pourquoi les riches de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard profiteraient-ils de ces subventions sans payer d'impôt? Si le principe est juste, les subventions doivent être imposées partout au Canada.

Quand on veut inciter les gens à isoler leur maison, on n'ajoute pas les subventions à leur revenu imposable. C'est la proposition la plus illogique faite par le gouvernement depuis deux ou trois jours. Il fait de nombreuses propositions illogiques, mais c'est la pire jusqu'ici. Je suis plus attristé qu'irrité, comme les députés peuvent le constater.

Le député de Fort William me paraît fort intelligent. Il s'intéresse beaucoup au domaine de l'énergie, il appuie le programme du gouvernement parce que dans l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse on utilise plus d'électricité que de pétrole. Cela n'a aucun sens, il n'y a aucun rapport entre les deux questions. Si l'on se base sur les besoins, le programme devrait s'appliquer aux dix provinces. Les provinces les moins bien nanties devraient être traitées comme toutes les autres. Telle n'est pas la situation à l'heure actuelle. Je veux proposer la motion suivante:

Qu'on modifie l'article 6 en supprimant le paragraphe 5 et en renumérotant en conséquence les paragraphes suivants.

Le paragraphe 5 traite de cette iniquité qui rend les subventions impossibles. Les habitants des huit provinces, sauf ceux de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, vont élever une statue en mon honneur si j'ai du succès. C'est comme la formule visant aucune taxation sans représentation. Si cette motion n'est pas adoptée, ces provinces n'auront pas de représentants chez les libéraux à la Chambre.

Si un seul député a l'audace de soutenir que ses électeurs devraient payer des impôts simplement parce qu'ils n'habitent pas en Nouvelle-Écosse ou sur l'Île-du-Prince-Édouard et qu'il se fait réélire à la prochaine élection, je crois qu'il est urgent que nous repensions notre système de communications. Il faudra que nous réussissions à rejoindre tous ces électeurs d'une façon ou d'une autre et que nous fassions en sorte que leurs députés ne soient plus réélus.